

INFO

Seine et Marne

19 Octobre 2012

d'en finir avec le débat sur le traité européen ». Le traité? Quel traité? C'est la question infiniment simple et infiniment grave que se pose le peuple français qui dans sa très grande majorité ignore jusqu'au b.a.-ba du contenu de ce texte. Interrogez

vos proches ce soir autour de la table familiale du dîner, consultez vos camarades de travail à l'atelier ou au bureau, joignez vos amis, jeunes ou moins jeunes, et vous découvrirez avec stupeur qu'ils ignorent l'essentiel et parfois même l'existence de ce document. Ils n'en portent aucune responsabilité. Le traité est resté délibérément l'affaire des petits cercles du pouvoir, qui, en quelque sorte, l'ont confisqué pour le faire passer en douce à l'issue d'une procédure parlementaire rapide. Le Premier ministre l'a inaugurée le chef de l'État est pressé, c'est le chef de Matignon qui a expédié le « job ». C'est en effet à la va-vite qu'il faut faire oublier que ce pacte est l'enfant de l'ancien président de la République française, Nicolas Sarkozy, et de la chancelière allemande,

SOMMAIRE

Page 1

Le traité ? Quel traité ?

Page 2

Histoire de pigeons

Page 3

16 octobre à (Roissy)

Page 4

commission candidatures et réunion

Le traité ? Quel traité ?

On a lu dans les journaux que le président de la République était « pressé

Angela Merkel. Et que, dans les enceintes parlementaires, les élus de l'UMP au grand complet ont rejoint les élus socialistes pour l'adopter. On avouera que la situation est pour le moins troublante, même pour un électeur ou un esprit de gauche un peu distrait.

Jean-Marc Ayrault s'est efforcé, pathétiquement, de « contrer » cette réalité : messieurs Copé, Fillon et les autres sont dans le même camp que le Premier ministre, avocats ardents du traité. Comme le rappelait cruellement le président du groupe UMP

à l'Assemblée nationale, Christian Jacob, « ce traité est celui signé par Nicolas Sarkozy à la virgule près ». Et le post-scriptum, obtenu par François Hollande il y a quelques mois sur le thème de la croissance, n'est destiné qu'à amuser la galerie. À gauche, le trouble est profond, il gagne du terrain, il fait naître le doute même chez les soutiens du pouvoir. On sait comment il s'est exprimé dans les rues, et il hante tous les niveaux des formations socialiste et verte. Malgré le forcing et la pression intenses sur le groupe des députés socialistes, la contestation n'a pas perdu de terrain. Un député PS pouvait, par exemple, affirmer sans fioriture : « Le traité sanctuarisera l'Europe des riches et l'Europe des pauvres. » Un de ses collègues tranchait : le texte est une exigence des marchés financiers.

Dans ce mouvement général, plus de 120 économistes, ce qui n'est pas banal, on en conviendra, mettent en garde contre les dégâts que contient cette mécanique du pacte, qui conforte la désastreuse ligne de l'Union européenne. En réalité,

c'est le capital qui cherche de nouveaux territoires et une nouvelle poussée de ses appétits : il a besoin d'une paupérisation générale des peuples d'Europe. **La dette et les déficits en sont l'alibi. Serait-ce donc si subversif que cela de rappeler que les coupables de la crise qui broie notre continent ne sont ni les peuples ni les États, mais les colos-**

sales institutions bancaires qui ont ruiné le paysage européen ?

La procédure parlementaire d'adoption du traité Sarkozy-Merkel est une chose. Reste que l'immense majorité des Français en ignore le contenu et parfois même l'existence.

Une histoire de pigeons

Jadis, nous apprenions que la vocation suprême « de la » politique consistait à décréter, avec le peuple et contre les intérêts dominants, quelle idée était utile à l'humanité, lesquelles étaient futiles ou malfaisantes.

Voilà désormais que certaines des décisions « politiques » se prennent sous la pression de quelque lobby à la vulgarité bien-pensante, sans même prendre le temps d'étudier si l'avidité ne serait pas, par hasard, la source et la ressource de leur envie de prédation ou de négation de l'intérêt général.

Ainsi donc, il aura suffi qu'une poignée d'entrepreneurs, alias « les pigeons », vienne dénoncer les projets fiscaux du gouvernement pour que celui-ci annonce une invraisemblable volte-face. Et pas n'importe laquelle. En assurant que le gouvernement « reverrait sa copie » sur la taxation des revenus de cessions d'actifs, Jérôme Cahuzac, Pierre Moscovici et Fleur Pellerin ont montré des signes de faiblesses, pour ne pas dire de lâcheté, tout en adressant un message de soumission à l'égard du patronat... En moins de quatre jours, le gouvernement Ayrault a cédé à un groupuscule maniant à merveille l'art de la manipulation médiacratique.

Que dénoncent en effet, la main sur le cœur et le verbiage haut, ces bons messieurs « entrepreneurs », jamais les derniers à donner des leçons de maintien en néo-capitalisme appliqué et choc de compétitivité ? Rien d'autre que la fin d'un privilège !

Car, voyez-vous, les revenus que ces messieurs tirent de leurs capitaux devaient être imposés, dans le projet initial, comme ceux du travail. Le créateur d'une start-up revendant rapidement son entreprise avec profit verrait sa plus-value taxée à 43 % plus 15 % de cotisations sociales, au lieu de 30 % jusqu'à présent. Une injustice enfin réparée ? Non. Arrière toute. Droite et Medef jubilent. Et dire qu'il

s'agissait là d'une des seules mesures du projet de loi de finances qui s'attaquait aux revenus du capital. Quand les socialistes renoncent à une idée socialiste...

Qui sont les « pigeons » devant lesquels l'équipe Ayrault a capitulé si vite ? Un quarteron de petits ultralibéraux à l'angoisse fiscale développée, gérants de fonds financiers et autres spécialistes de LBO (rachats spéculatifs d'entreprises), maniant pour se rémunérer les cessions de

gros paquets d'actions, tous bien décidés à se faire « un max de thunes » en profitant des bulles artificielles ! Cet abandon en rase campagne a tout de la défaite idéologique. Il illustre les insuffisances d'une politique aliénée par la rigueur budgétaire et fiscale, dont les symboles les plus caricaturaux, et les plus graves, sont le traité budgétaire européen et la règle d'or, véritables inepties économiques doublées d'une mise en cause de la démocratie. Pendant combien de temps François Hollande refusera-t-il d'aborder de front la question de la relance économique par l'investissement et du rôle du crédit comme levier pour y parvenir ?



Mais au fait, combien de citoyens se seraient retrouvés dans la rue pour défendre les privilèges d'une bande de capitalistes « décomplexés », fussent-ils affublés du sobriquet de « pigeons », dont le seul but dans la vie est de capitaliser, quitte à fuir à Bruxelles ou à Londres? Pas grand monde en vérité. **Pour mémoire, rappelons au chef de l'État**

que 80 000 manifestants ont réclamé dans les rues de Paris l'arrêt des politiques austéritaires en Europe.

Un choix politique est un choix : le recul face aux « Pigeons » serait-il un marqueur de ce gouvernement ?

Le 16 Octobre journée mondiale des solidarités

La journée mondiale de l'alimentation était pour nous l'occasion de pointer plusieurs sujets dans l'actualité. D'abord à partir d'une distribution gratuite de lait dans un quartier populaire de Roissy-en-Brie, de montrer au travers de cette symbolique que nous sommes en mesure de construire des solidarités d'écoutes entre les producteurs et les populations.



Nos arguments ont aussi porté sur les engagements du président de la république, François Hollande quand il évoque la question des réserves alimentaires d'urgence. Car aujourd'hui, en France, l'absence de pouvoir d'achat, la précarité ne garantissent pas à tous une alimentation de qualité. **Les marges indécentes des distributeurs rackettent**

par le ticket de caisse et pillent le travail paysan. **Le chômage, l'exclusion conduisent à la faim.**



Selon les chiffres du Secours Populaire Français, en Seine-et-Marne en 2011, c'est 25 504 personnes à qui ils ont apporté une aide au moins une fois, pour certaines l'aide a dû être reconduite plusieurs fois ce qui porte à 63 760 le chiffre total de personnes aidées.

En cette journée mondiale de l'alimentation, le parti communiste français a agit modestement mais efficacement afin de montrer qu'une nourriture saine et accessible à tous n'est pas réservée qu'à une partie de la population



Les participants : Gérard Le Cam, sénateur PCF, vice-président des affaires économiques, membre du groupe d'études sur l'économie agricole alimentaire, Michel Billout, sénateur PCF 77, Xavier Compains, membre du Conseil National du PCF, responsable à l'agriculture Sylvie Fuchs, maire de Roissy-en-Brie, 1ère vice-présidente de la Brie francilienne Daniel Guichard, secrétaire départemental de la fédération du PCF 77, Charlotte Blandiot conseillère générale d'Ile de France, Loïc Michel éleveur et producteur de lait, des militants communistes et associatifs - **Les associations :** Le secours populaire français 77 et les restos du coeur

Commission départementale des candidatures

Conseil départemental du 17 octobre 2012 - extrait (*passage sur candidatures D. Guichard*)

Nous n'allons pas transcrire à la lettre la démarche nationale pour notre direction départementale, mais il est fortement conseillé de s'en inspirer quant à la démarche de travail, donc du choix, des candidat(e)s que les sections auront à proposer auprès de la commission départementale et au congrès

Il faut relèver également qu'il nous faudra travailler la question de ladite diversité dans le parti, ce qui est repérable dans la composition du conseil national actuel, mais qui n'est pas proportionnellement productif en termes de recherche stratégique pour l'ensemble du parti. Cette sensibilité nous devons la rechercher dans le sens des expériences, des compétences, des champs d'intervention diverses de camarades qui accepteront de mettre leur richesse à la disposition du travail national du parti.

La question du nombre des membres du conseil national a également été posée. Il est composé à l'heure actuelle de 208 membres. Aucun chiffre n'a été avancé pour la future direction qui devra être à parité, mais elle fait l'unanimité dans la commission nationale. Même si j'ai relevé que dans la dernière réunion du conseil national certains camarades avaient un avis différent.

Cette question de la réduction nous concerne tous directement comme pour toutes les fédérations, en ce qui concerne les propositions que nous aurons à faire pour la direction nationale. (Je rappelle ici que nous avons élu au congrès départemental en 2008 quatre camarades (2H et 2F) pour être membre de la direction nationale, deux autres candidats ont été élus sur une liste alternative. Soit un total de six membres : trois hommes et trois femmes.

Je propose que la commission départementale commence à examiner les questions qui nous sont posées en terme de direction départementale. Je tiens ici à en informer le conseil, pour l'avoir fait remarquer à plusieurs reprises, la fréquentation des membres du conseil départemental n'est évidemment pas satisfaisante, il faut donc en connaître les raisons. Le manque de prise en compte par chacun de ses membres, de son engagement politique sur le territoire du département n'est pas de nature à favoriser une cohésion de direction, et ses manques nous font cruellement défaut pour un meilleur travail collectif.

Sans aller plus loin dans le détail, car la commission doit y travailler, nous pointons tout de même assez rapidement des questions qui ne sont pas nouvelles, mais qu'il faudra bien un jour mettre à plat. La question du nombre étant posée nationalement, si celle-ci était décidée et donc de se voir réduire de moitié, nous serions nous-mêmes dans l'obligation de nous y soumettre. Donc, intégrons cette demande comme étant une question incontournable.

Notre conseil départemental élu en 2008 était composé de 34 membres, quatre démissions sont intervenues depuis, Dimitri Bandini, Jean Adrien, Pereira Lucia, et Jean-Marc Fuchs. Nous avons opéré quatre cooptations en 2011, ce qui nous donne un conseil départemental inchangé en nombre, dont 34 membres, 19 hommes et de 15 femmes. Je ne considère pas que le nombre pour notre conseil départemental soit un handicap, par contre nous aurons à respecter la parité ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous aurons donc dans la commission, qui, je le rappelle est composée de : Evelyne Coignet, Jérôme Roux, Norbert Petit et moi-même, plus un camarade de chacune des sections, à donner tous les éléments nécessaires que nous considérerons comme étant des critères de base pour construire la nouvelle direction départementale, avec son ou sa secrétaire départemental(e), ainsi que les membres de la direction nationale.

Voici succinctement quelques éléments qui doivent animer une part des réunions de préparation dans les sections en vue de notre congrès départemental et national.

Réunion de la commission départementale des candidatures

lundi 22 octobre 2012 à 19h00 à la fédération

Les membres de la commission : D. Guichard, E. Coignet, N. Petit, J. Roux

Chaque section est invitée à y participer en nommant un (e) camarade.

(la, le camarade doit être à jour de ses cotisations)